Publié le 25 août 2025.
Dernière modification : 25 octobre 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

# CAP SAINT-JACQUES (VŨNG TÀU)

## VILLA DU GOUVERNEUR ou VILLA BLANCHE (1899)



Vue prise d'un biplan.



Vũng Tàu. — Baie des Cocotiers

JOURNAUX DE L'INDO-CHINE
(*L'Indo-Chine française*, 26 mai 1897, p. 2)
(*La Dépêche coloniale*, 14 juillet 1897, p. 3-4)

La *Gazette d'Haïphong* constate un *Revirement en indo-Chine* au sujet de l'autonomie de la Cochinchine :

Aujourd'hui, le procès est gagné : Saïgon redevient la capitale de l'Indo-Chine, et il y a revirement.

Il est vrai que cette capitale jouit d'une température chaude et anémiante ; mais on y a pourvu. Le Cap Saint-Jacques est, où le Gouverneur et sa famille pourront aller respirer l'air pur de la mer.

Et de fait, le conseil colonial a été consulté pour créer immédiatement un nouveau palais au Cap Saint-Jacques pour le gouverneur et sa famille.

À cet effet, le conseil colonial a été réuni en *session extraordinaire*, et la première proposition qui lui a été soumise a été la suivante :

« M. le Président rappelle qu'une question déjà mise à l'étude, il y a une dizaine d'années, s'impose absolument à l'heure actuelle : c'est la construction de la villa du gouverneur général au Cap Saint-Jacques. L'abandon presque complet de Saïgon par les gouverneurs généraux avait laissé cette question dans l'ombre, mais M. Doumer, désirant rendre à Saïgon son rang de capitale de l'Indo-Chine, il devient de toute nécessité de statuer sur cette question. »

Il sera peut-être intéressant de demander à M. Doumer, lors de son prochain passage au Tonkin, si réellement Saïgon est redevenue la capitale de l'Indo-Chine et si le Tonkin sera délaissé par lui.

Gageons qu'il sera moins affirmatif que M. le président du conseil colonial de Cochinchine. Mais en attendant, constatons que le meilleur remède aux aspirations séparatistes de la colonie-sœur est la possession exclusive du gouverneur général, qui nous est commun.

On peut juger maintenant de la valeur des tendances de cette colonie où l'intérêt général est subordonné à son intérêt particulier.

COUPE-COUPE

———————




## Joseph SAMBET, architecte

Né à Lyon, le 28 décembre 1846.
De son union avec Nui NGUYEN THI :
— Pierre *Armand* (Saïgon, 21 août 1873-Saïgon, 5 novembre 1936) : reconnu à Hué, le 23 juillet 1878, devant Philastre. Carrière dans les T.P. jusqu'au grade d'adjoint technique principal.
— Elisabeth Marie Anette (1877- ),
— Marianne Jeanne (1880-1934).
Marié à Saïgon, le 27 décembre 1887, avec Marie Félicité Antoinette Orsini (1862-1936) dont :
— Jeanne Marie Louise (Saïgon, 20 nov. 1893-Saïgon, 25 avril 1894),
— Jean Joseph Adolphe (Saïgon, 8 juillet 1896-1925).

---

Employé des Travaux publics de la Cochinchine (20 août 1863).
Piqueur de 1re classe au service des bâtiments civils à Saïgon.
Conducteur de 4e classe (1er juillet 1873).
Conducteur colonial de 3e classe (11 juillet 1876).
Conducteur principal (1er janvier 1882).
Sous-inspecteur des bâtiments civils.
Inspecteur des bâtiments civils (14 juillet 1885).
Architecte de 2e classe (25 mai 1889).
Chef p.i., puis chef titulaire (24 janvier 1893) du service des Bâtiments civils.
Départ définitif pour France (1er mars 1899).
Admis à la retraite (1er mai 1900).

---

Officier du Dragon de l'Annam (14 juillet 1888).
Décédé boulevard Raimbaldi, à Nice, le 26 juin 1922.

6. — Continuation et aménagement de la villa
du Gouverneur général au Cap.
(DOSSIER N° 61, 2e BUREAU.)
Rapport de l'architecte, chef du service des bâtiments civils
(*P.V. du conseil colonial de Cochinchine*, 15 novembre 1897, p. 10)
(*JOIC*, 25 novembre 1897, p. 1.668)

Le conseil colonial, dans sa séance du 8 mai 1897, a voté la continuation de la villa du Gouverneur général au cap Saint-Jacques.

Un premier crédit de 10.000 piastres, prélevé sur l'ensemble du chapitre XVI du budget de 1897, a été mis à notre disposition pour commencer immédiatement les travaux. Afin de permettre l'achèvement de cette construction, nous demandons qu'il soit inscrit au budget de 1898 une somme de 20.000 piastres, complément du crédit voté par le Conseil colonial.

Saïgon, le 8 novembre 1897.

SAMBET

Vu et présenté
Pour le Directeur des travaux publics, en mission :
L'Architecte, Chef du Service des bâtiments civils,
SAMBET.

Soumis au Conseil colonial,
Saïgon, le 8 novembre 1897
Le Lieutenant-Gouverneur
NICOLAÏ.

Rapport de la commission.

Messieurs,

Pour permettre la continuation des travaux de la villa du Gouverneur général au cap Saint-Jacques et assurer l'achèvement rapide de la construction, votée par le Conseil dans sa séance du 8 mai dernier, votre commission vous propose l'inscription du crédit de 20.000 piastres demandé par l'Administration.

Cette somme n'est autre chose, du reste, que le complément de crédit de 10.000 piastres accordé, dès le début de l'année, aux bâtiments civils, pour la mise en train immédiate des travaux à exécuter.

Le Rapporteur,
Du Crouzet

(M. Mougeot entre en séance.)

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix les conclusions de la commission.

Adopté.

———————

ÉCHOS DE COCHINCHINE
Saïgon
(*L'Indo-Chine française*, 18 février 1898, p. 2)

……

Le lieutenant-gouverneur [Picanon] est arrivé au Cap Saint Jacques le 31, à 6 heures du matin. Les honneurs lui ont été rendus par une batterie d'artillerie placée sur la plage. Il a été reçu officiellement par M. Outrey, administrateur du Cap, qui a présenté les officiers de a garnison et les fonctionnaires civils.

M. l'administrateur conseil Nicolaï, qui se trouvait au Cap, est venu saluer le lieutenant-gouverneur et s'est joint à lui pour la visite de la batterie, du télégraphe, des travaux de la jetée, du sanatorium, de la villa du gouverneur général dont la construction sera prochainement terminée, et des autres établissements du Cap.

……

(*Courrier de Saïgon*.)

———————




H. Bichi, mosaïste, Paris

Publicité
(*Revue illustrée*, juin 1901)




Mosaïque en marbre pour dallage
Émaux en grès pour décoration murale
Henri Bichi mosaïste, 2 *bis*, rue Laferrière, Paris



Céramique signée Émile Muller




GRANDE TUILERIE D'IVRY fondée en 1854
IVRY-PORT près PARIS
LA PLUS VASTE USIDE DU MONDE DE PRODUiTS CÉRAMiQUES
POUR CONSTRUCTION, INDUSTRiE ET PRODUCTiONS D'ART
Grès Émile Muller.
Exécution en grès des œuvres de maîtres de la statuaire.
Revêtements d'architecture,
sculpture décorative.
SALON d'Exposition et de Vente
3, RUE HALÉVY
Pièces de CHOIX pour ÉTRENNES D'AMATEURS
TUILES GARANTIES CONTRE LA GELÉE
Affiche d'Alexandre Charpentier (1856-1909).
Imprimerie Chaix (Ateliers Chéret), 20, rue Bergère. Encres Lorilleux.





Côté gauche. Frise en mosaïque d'Henri Bichi et statuettes en gré d'Émile Muller.





Côté gauche. Frise et panneaux en mosaïque d'Henri Bichi.



Côté gauche. Frise en mosaïque d'Henri Bichi et statuettes en gré d'Émile Muller.



Côté gauche. Buste de femme en gros plan.
Il y a huit statuettes. Quatre n'ont pu être photographiées en raison de la luminosité.



Côté gauche. Frise en mosaïque d'Henri Bichi
Statuette de femme et balustre multicolore d'Émile Muller.



Côté gauche. Fenêtre du RDC. Moulures en gré d'Émile Muller
et panneaux en mosaïque d'Henri Bichi



Côté gauche. Entrée latérale



Entrée gauche et entrée principale. Escalier de service.





Façade.



Façade. Frise en mosaïque d'Henri Bichi
et moulures d'Émile Muller.



Façade. Frise en mosaïque d'Henri Bichi
et balustres multicolores d'Émile Muller.



Façade. Entrée principale.



Façade. Côté droit.





Côté droit (bleu).

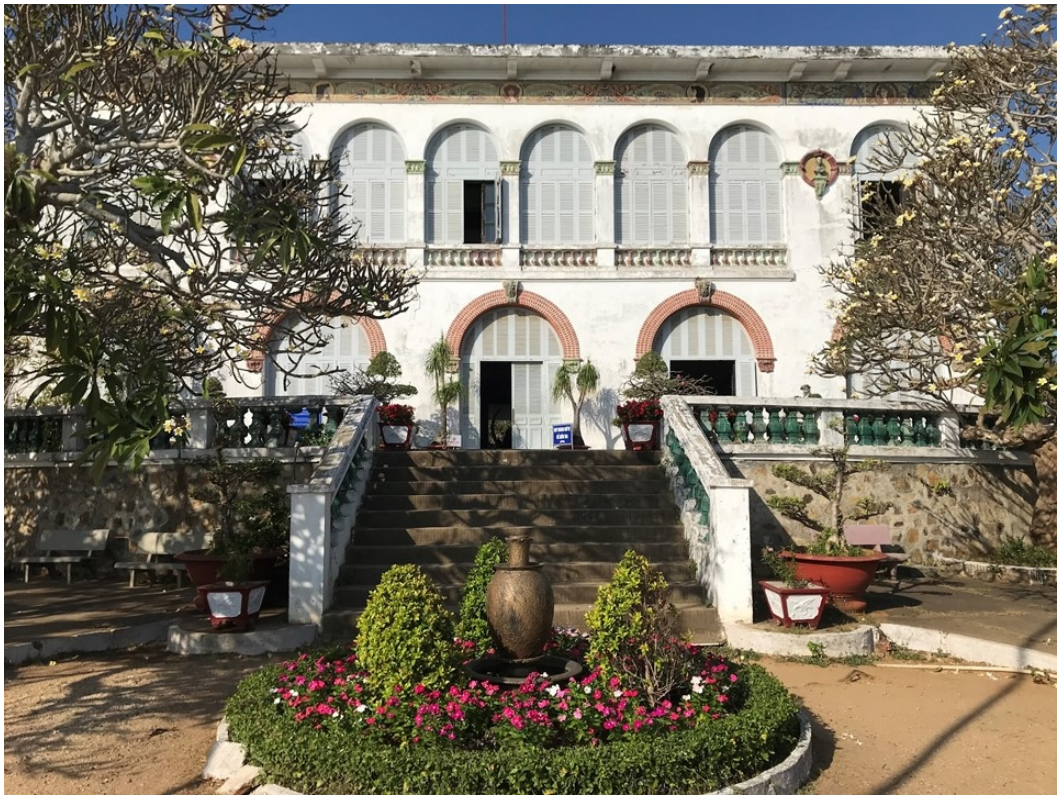




Côté droit (bleu).



Côté droit. Fenêtre du RDC.



Arrière (2020)
https://vungtauhistory.wordpress.com/the-town/5-villa-blanche-white-palace/



C’est un fameux problème pour un architecte
que de construire un escalier pour M. le gouverneur général.

## ÉCHOS DE COCHINCHINE

### CAP SAINT-JACQUES
(*L'Indo-Chine française*, 10 mars 1898, p. 2)

Au cap Saint-Jacques, devant la mer immense, appuyée au flanc de la montagne comme une petite fille peureuse dans les jupons de sa mère, la villa de M. le gouverneur général, ou plutôt sa maison d'habitation, car elle est trop simple pour prendre le titre pompeux de villa, attend que la fourmilière d’ouvriers se soit envolée pour prendre à la brise du soir le calme et le repos.

Le gros œuvre est à peu près terminé, il ne manque que l’escalier. C’est un fameux problème pour un architecte que de construire un escalier pour M. le gouverneur général, qui avait pourtant bien répété qu'il voulait une habitation simple, une habitation de famille où la simplicité régnât comme en lui-même. Cependant les compositions s’envolèrent vers les nuages éthérés de ce qu’on croyait être le grand art, et les cisailles gouvernementales ne purent couper toutes les ailes : il y en avait trop !

Et voilà pourquoi la villa n’est pas terminée, et voilà pourquoi M. le gouverneur et sa famille sont obligés d’attendre que le grand art le cède à la pratique, que l'escalier monte, et que les tuyaux de cheminées sachent par quel endroit sortir.

Elle est bien assise la villa ! De la route, on la croit même assise par terre, car il est impossible d'en voir le soubassement.

Espérons que les observations et les désirs de M. le gouverneur général modifieront cet état de choses et qu’il pourra bientôt trouver, au Cap Saint-Jacques, une habitation

confortable pour s'y reposer des fatigues de cette année qu'il fit si dure pour lui et si heureuse pour notre belle colonie.

(*Mékong*.)

---



Façade et côté droit. Elle est bien assise la villa !



Les vieux canons en bronze de fabrication portugaise (XVII[e] siècle).




*Petite trilogie sur le Cap Saint-Jacques*
par Franc Bartholi-Sabad

……

En 1910 [*sic*] fut construite, ainsi que nous l'avons dit, la villa Blanche du Gouvernement général à mi-hauteur sur le grand massif et dominant la baie sur un plateau auquel on accède par une route circulaire. Elle surplombe la route et la mer du haut d'un escarpement rocailleux consolidé par places par un mur épais en pierre de granit et clôturé le long de la voie par un beau mur en arcades aveugles agrémentées de figurines et statuette orientales encadrées.

En même temps, tout à côté, on transforma la villa de la Douane qui devint la villa Germaine à l'usage du personnel du Gouvernement général.

Devant la villa Blanche, dans la cour, se trouve un vieux canon annamite, sorte de couleuvrine fine et longue, montée sur un affût de bois précieux sculpté et ouvragé de dessins où se reconnaît le Dragon d'AnnaM. Un restant de couleur rouge recouvre cet affût. C'est le survivant des canons par lesquels nos premiers navires à voiles et à roues furent reçus à leur arrivée. La bouche tournée vers la mer qu'il surveillait et défendait jadis à cette même place, il semble rêver encore à des temps révolus.

(*Extrême-Asie*, janvier 1933, p. 23-32)

———————

ADJUDICATION DU SERVICE LOCAL
AVIS D'ADJUDICATION.
(*JOIC*, 6 juin 1898, p. 670)

Le mardi 14 juin 1898, à huit heures du matin, il sera procédé, en présence de qui de droit, dans la salle des adjudications du Secrétariat du Gouvernement à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de toute nature à exécuter pour la *construction du bâtiment des bureaux de la villa du Gouverneur au cap Saint-Jacques*.

Importance des travaux : 9.000 piastres.

Cautionnement provisoire : 860 francs.

Cautionnement définitif : 720 francs.

On peut prendre connaissance des cahier des charges, plans et devis, tous les jours ouvrables, à la direction des travaux publics (service des bâtiments civils).

———————

16. —Au sujet de l'annexion à la ville du cap Saint-Jacques
de la partie Ouest de sa banlieue.
(DOSSIER N° 39, 4e BUREAU.)
Rapport au conseil colonial.
(*P.V. du conseil colonial de Cochinchine*, 17 décembre 1898, p. 44-45)

Par une lettre en date du 19 août 1898, l'administrateur du cap Saint-Jacques a fait connaître qu'il lui paraissait nécessaire de reporter la limite Ouest de la ville du cap Saint-Jacques jusqu'à la pointe de Hon-nang de façon à englober dans la ville les propriétés de M. Coudray, l'ancien fort annamite, sur lequel est construite la villa de M. le gouverneur général, et les terrains appartenant à MM. Genet, Gigon-Papin [1], Leriche, Isnard, Canavaggio, Durand et Charlély.

Le chef du service du cadastre, consulté, partage la façon de voir de M. Outrey.

Il est, en effet, inadmissible que les propriétés les mieux situées du cap Saint-Jacques échappent à l'application des règlements en vigueur dans la ville elle-même.

L'Administration, adoptant la proposition de l'administrateur du Cap, a l'honneur de prendre l'avis de l'Assemblée locale sur l'annexion projetée.

Saïgon, le 11 novembre 1898.

Le lieutenant-Gouverneur,
E. PICANON,

Rapport de la commission.

---

[1] René Gigon-Papin (1856-1939) : natif de la Martinique, notaire, maire de Saïgon (1908-1911), administrateur de sociétés.

Messieurs,

Il importe, dans l'intérêt même de la bonne administration de la ville du Cap, que toutes les propriétés sises sur la baie des Cocotiers soient soumises aux mêmes règlements.

Votre commission, en conséquence, vous propose d'adopter les conclusions du rapport de l'Administration et d'émettre un avis favorable au recul jusqu'à la pointe de Hon-nang de la limite Ouest de la ville du cap Saint-Jacques.

Le Rapporteur,
HOLBÉ.

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, je mets aux voix les conclusions du rapport de la commission.

Adopté.

———————

Vers l'Extrême-Orient

Phot. de notre envoyé spécial, M. Henri Turot.
(*Le Monde illustré*, 18 mars 1899, p. 218)

……



CAP SAINT-JACQUES. — ASPECT GÉNÉRAL.



CAP SAINT-JACQUES. — LE SANATORIUM.

Quelle joie, lorsqu'enfin le 24 janvier, vers 3 heures du soir, la terre est signalée et que grandissent rapidement à l'horizon les rives escarpées et boisées du cap Saint-

Jacques. Il est trop tard pour remonter le soir même la rivière de Saïgon et cela nous vaut l'heureuse fortune de passer quelques heures enchantées au cap.

Grâce à l'intelligente énergie de l'administrateur, M. Outrey, le cap Saint-Jacques est devenu la très prospère station balnéaire où vont se reposer les Saïgonnais, un sanatorium précieux pour les fonctionnaires épuisés par le climat de l'intérieur.

Le gouverneur général s'est fait bâtir par M. Genet [2], un architecte de beaucoup de goût appartenant au service des travaux publics, une très élégante, mais très simple villa qui fut achevée pendant le séjour en France de M. Doumer et que nous avons inaugurée en un somptueux dîner. De la terrasse une vue exquise de calme et de fraîcheur sur la baie qui s'enclave entre de gracieuses collines boisées.

Dans la nuit, nous repartons pour Saïgon où nous accostons à huit heures du matin.

Quelle joie, lorsqu'enfin le 24 janvier, vers 3 heures du soir, la terre est signalée et que grandissent rapidement à l'horizon les rives escarpées et boisées du cap Saint-Jacques. Il est trop tard pour remonter le soir même la rivière de Saïgon et cela nous vaut l'heureuse fortune de passer quelques heures enchantées au cap.

Grâce à l'intelligente énergie de l'administrateur, M. Outrey, le cap Saint-Jacques est devenu la très prospère station balnéaire où vont se reposer les Saïgonnais, un sanatorium précieux pour les fonctionnaires épuisés par le climat de l'intérieur.

Le gouverneur général s'est fait bâtir par M. Genet, un architecte de beaucoup de goût appartenant au service des travaux publics, une très élégante, mais très simple villa qui fut achevée pendant le séjour en France de M. Doumer et que nous avons inaugurée en un somptueux diner. De la terrasse une vue exquise de calme et de fraîcheur sur la baie qui s'enclave entre de gracieuses collines boisées.

Dans la nuit, nous repartons pour Saïgon où nous accostons à huit heures du matin.

……

HENRI TUROT.

---

## AUTOUR DU MONDE

---

## EN COCHINCHINE

(*L'Avenir du Tonkin*, 25 août 1899, p. 1-2)

Sous ce titre, le *Petit Bleu* [du 17 juillet] publie l'article suivant de M. Turot que nous avons eu quelques jours parmi nous, il y a plusieurs mois.

Nous le reproduisons intégralement : au lecteur d'apprécier ce qu'il y a de juste ou d'exagéré dans certaines de ses affirmations :

« Après vingt-quatre jours de traversée, c'est une joie générale, à bord du *Sydney*, quand commencent à s'estomper, dans le lointain, les hauteurs du cap Saint-Jacques ; enfin, nous sommes en vue d'une terre française !

Bientôt le contour des côtes et le profil des collines se précisent ; encore quelques milles à parcourir et nous allons jeter l'ancre devant le sanatorium du cap.

Le coup d'œil est charmant : devant nous, un cirque de hauteurs boisées, qui abritent une baie gracieusement découpée : le soleil va disparaître et éclaire de lueurs rouges et violacées ce paysage très sobre, mais très captivant.

Au premier plan, à mi-côte, la nouvelle villa du gouverneur général, simple et fort élégante, jette une note gaie parmi la verdure des arbres.

---

[2] Antoine-Antonin Genet (1867-1943) : inspecteur des Bâtiments civils en Cochinchine, architecte (1893-1908). Tout au plus épaula-t-il Sambet. Il seconda Maréchal pour la construction du Palais des produits à l'Exposition universelle de Paris (1900).

Mais nous avons hâte de descendre à terre ; le premier canot nous emporte, et nous prenons bientôt pied sur le sol cochinchinois.

Le cap Saint-Jacques est, décidément, un endroit délicieux, devenu, sous l'impulsion de M. Outrey, une admirable station balnéaire, où les fonctionnaires viennent se remettre, de loin en loin, des fatigues du climat de Saigon.

La famille du gouverneur général y habite une partie de l'année : elle prendra bientôt possession de la villa dont j'ai parlé plus haut, et qui, achevée pendant le séjour de M. Doumer à Paris, a été inaugurée le soir même de notre arrivée.

En quelques heures, un plantureux dîner est improvisé, et la plupart des passagers du *Sydney* se retrouvent autour d'une table luxueuse, autour de laquelle circulent une foule de boys bien stylés, alertes et silencieux. M. et Mme Doumer en font les honneurs, entourés de l'amiral Courrejolles, des généraux Borgnis-Desbordes et Delambre, et d'une nombreuse suite d'officiers de tous grades et de fonctionnaires de tous rangs.

Il est, sans doute, très flatteur de naviguer en pareille compagnie ; mais aux voyageurs qui aiment les traversées folâtres, je conseillerai de choisir des bateaux moins officiels.

En sortant de table, par une nuit délicieuse, qui ne rappelle en rien les soirées étouffantes de Saïgon, je vais faire une longue promenade le long de la mer, en écoutant les légitimes doléances d'un ingénieur.

« Quel dommage, me dit mon interlocuteur, d'avoir dépensé tant de millions pour la création de Saïgon, alors que le cap Saint-Jacques aurait pu devenir un admirable port de commerce et une capitale agréablement située ; les navires, pour y faire escale, n'auraient point eu besoin de remonter, pendant quatre heures, comme pour Saïgon, une rivière seulement navigable au moment de la marée. »

Mais à quoi bon se lamenter sur des fautes passées ; oublions ce qui aurait pu être fait, pour ne songer qu'à l'œuvre déjà accomplie, et allons voir Saïgon.

……

———————————

## ÉCHOS

(*L'Indo-Chine française*, 14 février 1900, p. 2)

Un crédit de deux mille cent piastre (2.100 $) est transporté du chapitre XV, article 9 (Dépense imprévues) au chapitre 1er , article 6 (Bâtiment) du budget général de l'Indo-Chine, exercice 1899, pour être affecté à l'acquisition d'un immeuble, sis au cap Saint-Jacques, appartenant à MM. Isnard et Fischer, en vue d'y installer un magasin et une chambre de veille, nécessaires à l'usine électrique de la villa du Gouvernement.

———————————

## Bibliographie

(*La Dépêche coloniale*, 7 juin 1900, p. 3)

Notice de l'Indo-Chine. — COCHINCHINE, CAMBODGE, ANNAM, TONKIN, LAOS, KOUANG-TCHEOU-OUAN, *Le Yunnan, Le Siam*, publiée à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, sous la direction de M. Pierre Nicolas, commissaire de l'Indo-Chine est en vente dans les Palais Indo-chinois de l'Exposition.

……

L'ouvrage contient en outre *plus de 300 illustrations* dont les principales sont : .

……

Villa du gouverneur général au cap Saint-Jacques

———————————

## COCHINCHINOISERIES
## PAR LE PRINCE H. D'ORLÉANS
(*Le Matin*, 24 juillet 1901, p. 2)

CAP SAINT-JACQUES. — C'est un des bijoux de la colonie cochinchinoise que cette jolie baie des Cocotiers enserrée entre deux mamelons dont l'un forme le cap. La plage, devant laquelle viennent s'arrêter les bâtiments pour faire la quarantaine ou pour prendre un pilote avant de remonter la rivière de Saïgon, est appelée à un grand avenir.

Un service quotidien de fluviales la relie déjà à la capitale et, le samedi, le confortable hôtel est envahi par de nombreux citadins. Le cap doit son développement en grande partie à M. Doumer. La villa du gouverneur général s'élève, gaie, toute blanche, au flanc d'un mamelon, rafraîchie par la moindre brise. Elle est jolie dans sa simplicité. C'est plutôt la maison de campagne de M. Doumer que la villa d'un gouverneur ; il aime à s'y reposer, ou plutôt à travailler sans être trop dérangé.

Plus haut sont des batteries. La défense du cap a été activement poussée et est très développée depuis les événements de Fachoda. L'alerte a servi à quelque chose ici ; la Cochinchine était à la merci de qui voulait la prendre : ainsi écrivait le général Borgnis-Desbordes. On manquait de cartouches. Nos canons commandent maintenant aux routes de terre et d'eau.

Avec les travaux militaires, les casernes qui s'élèvent, le mouvement est grand autour de la ville naissante. On a crée un sanatoriuM. Les missionnaires également trouvent une maison de repos chez leur vieux confrère, le bien connu P. Simon, venu ici pour la première fois en 1869. Les sœurs élèvent une grande maison. Elles ont été aidées par la veuve de Phat That, cet Annamite qui vient de mourir laissant près de huit cent mille francs de revenu.

C'est ainsi que fonctionnaires, colons militaires et missionnaires concourent à faire grandir, à fortifier et à élever une des dernières nées de la Cochinchine.

Actuellement la concorde règne entre les divers éléments, et c'est plaisir de se retrouver, le soir, d'assister au bain ou de faire les cent pas sur la plage de Tiouane. À trois kilomètres de la baie des Cocotiers, on y accède par une jolie route ; les grands cocotiers, au feuillage éploré, qui la bordent, prennent des poses penchées, tentant en vain de redresser leur tronc : on sent la fréquence d'un vent violent. Le chemin passe au milieu d'un marais rempli de lotus roses et débouche sur une longue bande de sable appuyée à des dunes; lorsqu'on regarde les vagues vertes qui viennent s'y rouler, on a la sensation de quelque plage normande; au nord-est, la chaine annamitique avance sous forme d'éperon par le cap Tiouane.

Lorsque l'obscurité est venue, des quantités de feux s'allument au bord de la mer, comme si un village s'y était élevé par enchantement; ce sont des torches de pêcheurs; en oscillant auprès des flots elles font songer à ces lanternes qu'attachaient aux cornes des vaches les naufrageurs de Bretagne.

On reste tard sur la grève, sans se parler ; mais on se comprend. La pensée de chacun est la même ; elle est, en quelque coin de France. Tant il est vrai que c'est toujours quelque chose du pays qu'on recherche dans le moindre aspect, dans la moindre sensation lorsqu'on s'en va au loin !

H. d'Orléans.

Nhatrang, 2 juin.

---

## UN OURAGAN EN COCHINCHINE
(*Le Petit Troyen*, 12 juin 1904, p. 1)

Marseille, 11 juin. — Le courrier d'Haï-phong arrivé ce matin, annonce qu'un ouragan extrêmement violent a dévasté la Cochinchine le 1er dernier.

Un soldat européen et de nombreux indigènes ont été noyés. Les dégâts matériels sont considérables. La villa du gouverneur général a beaucoup souffert. Une partie du quai de Lanessan est détruite. Presque toutes les maisons européennes ont été inondées.

———————————

L'OURAGAN DE COCHINCHINE
(1er mai 1904)
(*La Dépêche coloniale*, 28 juin 1904, p. 2)

.....

ÉTABLISSEMENTS DU CAP SAINT-JACQUES

Le vent commença à souffler avec violence vers onze heures, atteignit son maximum d'intensité vers midi et ne se calma qu'à quatre heures et demie ; il soufflait de l'est. La mer était démontée ; toutes les jonques (environ 40) qui se trouvaient dans la baie des Cocotiers ont été englouties. Le *Pascal* chassa sur ses ancres et fut, pendant un instant, dans une situation très critique. Son commandant vit défiler successivement, le long du bord, de nombreuses jonques dont le sort ne pouvait être douteux, mais la tempête soufflait avec une telle violence et la mer était si grosse qu'il n'était pas humainement possible d'amener une embarcation. Le *Bugeaud* laissa filer sa chaîne et prit la mer. Vers 3 heures, des gros arbres de l'inspection furent arrachés ; l'un d'eux, en tombant, écrasa les dépendances de l'inspection. Les tôles qui formaient la toiture du sanatorium furent emportées, quelques-unes très loin. À quatre heures et demie, le vent tourna au sud ; à cinq heures, la pluie se mit à tomber avec abondance. Le quai Lanessan avait été emporté depuis la maison occupée par le directeur du sanatorium jusqu'à la villa Blanche, l'accès de la route de la Corniche était devenue impossible ; la route du littoral est emportée sur une longueur de 2.800 mètres. La villa Blanche et la villa Germaine ont subi de gros dégâts ainsi que celle de M. Gigon-Papin et l'habitation du pilote Perchel. Les bâtiments en paillotes du lazaret de Gânh-Rây n'existent plus, le nouveau camp des tirailleurs a beaucoup souffert, l'hôtel Ollivier n'a plus de toiture, le 3e étage s'est effondré [CQFD]. Aux casernes, à l'inspection, au télégraphe, peu ou pas de dégâts. Les pilotes ont perdu leur ponton, une goélette et trois embarcations.

Dans les villages indigènes, les paillotes ont été démolies, les plantations ravagées, la plupart des pêcheries détruites. Le nombre des indigènes disparus s'élève à environ 70 ; 32 cadavres ont déjà été retrouvés. Un soldat d'infanterie coloniale a trouvé la mort en cherchant à sauver des Annamites qui se noyaient.

———————————

L'OURAGAN DE COCHINCHINE
(1er mai 1904)
(*La Dépêche coloniale*, 29 juin 1904, p. 4)

.....

Au cap Saint-Jacques, à trois heures le gendarme Buttier, garde-meubles à la villa du gouverneur général, se précipita au secours de deux indigènes qui se noyaient. Le quai s'effondrait à cet instant ; il tomba à l'eau, mais parvint néanmoins à saisir les deux Annamites et à les ramener sur la berge.

———————————

Sisowath et Thanh-Thai
(*La Politique coloniale*, 23 oct. 1907, p. 1)

On mande de Saïgon que le roi du Cambodge, Sisowath, est parti pour Battambang avec un cortège de 70 jonques. Il recevra le serment des nouvelles provinces et visitera Angkor et Siem-rap.

En même temps, l'ancien roi d'Annam Thanh-Thai, arrivait à Saïgon par le vapeur *Cachar*. Il était accompagné de cinq femmes, de dix enfants, six nourrices, d'un médecin et d'une vingtaine de serviteurs. Il a été débarqué au cap Saint-Jacques où il a été reçu par l'administrateur de la province et un officier d'ordonnance du gouverneur général. L'ancien roi s'est installé provisoirement dans la villa des gouverneurs au cap Saint-Jacques. Le débarquement et la réception n'ont donné lieu à aucun incident. Le prince a paru satisfait.

———————————

LA VIE INDOCHINOISE
(*Les Annales coloniales*, 31 juillet 1915, p. 2, col. 4)

Pendant sa villégiature en famille au Cap Saint-Jacques, M. Roume, gouverneur général de l'Indochine, vient fréquemment dans la capitale cochinchinoise à laquelle il s'intéresse ainsi qu'il l'a dit en y débarquant.

……

———————————

La Vie indochinoise
(*Les Annales coloniales*, 2 octobre 1915, p. 3, col.2-3)

M. Roume quitta la Cochinchine le mois dernier pour un bref voyage au Tonkin, tandis que M^me^ et M^lle^ Roume ainsi que M. Demartial restaient au Cap Saint-Jacques.

———————————

M. ROUME
(*Les Annales coloniales*, 16 octobre 1915, p. 1, col.1)

M. Ernest Roume, gouverneur général de l'Indochine, vient de rentrer au Cap Saint-Jacques après une tournée de quelques jours, au début de ce mois, au Cambodge.

———————————

COCHINCHINE
Les évènements et les hommes
[Un sanatorium au Nui-Ong ?]
(*Les Annales coloniales*, 4 décembre 1915)

Notre confrère saïgonnais, l'*Opinion*, revenant sur le sujet, insiste sur l'importance d'un sanatorium pour les Saïgonnais :

[Alors que] le général Sucillon villégiature aux ruines d'Angkor, et que le Gouverneur général, se séparant de la coquette villa Doumer où, depuis son arrivée au Tonkin, il se repose de sa longue et fatigante randonnée à travers l'Annam, se dispose à aller respirer l'air, prétend-on, salubre des plateaux du Lang-Biang, il nous paraît opportun de revenir sur une question si souvent traitée dans les colonnes de ce journal, la question des sanatoria.

……

———————————

La Vie indochinoise
(*Les Annales coloniales*, 2 septembre 1916, p. 3)

ANNAM

Le jeune Duy-Tàn, ex-roi d'Annam, a quitté son pays, d'abord pour Saïgon-Cap Saint-Jacques, où son père, Thanh-Tai, est toujours en résidence forcée. Le père et le fils sont peut-être déjà en route, à l'heure actuelle, pour la Réunion, qui est, nos lecteurs ne l'ont point oublié, le lieu choisi pour leur exil. Espérons que leur vie de famille ne doublera pas leur effort de conspirateurs.

Le départ de Duy-Tàn s'est fait sans que ses partisans, encore assez nombreux, pussent organiser une manifestation en sa faveur à Tourane, où l'administration avait d'ailleurs pris toutes les mesures utiles pour que l'ex-souverain fût transféré incognito sur la chaloupe des douanes qui allait le transporter en Cochinchine.

……

———————————

*Petite trilogie sur le Cap Saint-Jacques*
par Franc Bartholi-Sabad

……

Quand le roi d'Annam Thanh-Thai, déposé pour cause de troubles intellectuels, fut envoyé au Cap, il fut installé dans la villa Blanche du Gouvernement général qui venait d'être construite en 1910 [*sic*], à mi-côte du grand massif.

Le roi y séjourna à peu près un an, n'ayant avec lui qu'une suite restreinte de deux femmes et quatre ou cinq serviteurs. Il y causa plusieurs dégradations. Il crachait partout, ainsi que sa suite, le jus rouge de sa chique de bétel ; il donnait aux meubles une destination étrange et nouvelle.

Certes il ne pouvait plus, comme à la Cour, commettre des excentricités sadiques, comme celle par exemple qui consistait à couper le sein des femmes pour voir ce qu'il y avait dedans. Mais par habitude, gaminerie ou malignité, il pouvait détériorer le logement qu'on lui avait assigné. Et il ne s'en priva guère, comme le jour où il lui vint à l'idée de faire bouillir son thé sur un lit de camp de cent cinquante piastres.

Ayant coupé les très beaux pieds massifs du meuble, il installa un fourneau en terre au beau milieu de l'épaisse planche, superbe pièce polie et patinée, car ces lits annamites sont, comme on sait, d'une grande beauté. Les charbons tombant sur le bois l'entamèrent peu à peu, et finirent par y faire un trou circulaire ; de sorte que le lit massif n'avait plus l'air que d'une immense chaise percée.

S'apercevant alors que le roi, s'il y restait, finirait par saccager toute la maison, on lui proposa une villa Courtinat. Il refusa avec indignation, trouvant l'habitation trop petite. On ne savait où le mettre. Ce que voyant, la Cour de Huê acheta en 1915 le couvent des sœurs que ces dernières consentirent à lui vendre assez facilement par crainte de le voir saisir par l'État, pour y installer son ancien souverain.

À ce moment, du reste, Thanh Thai se plaignait de la modestie de sa suite. On lui envoya d'Annam les personnes qu'il réclamait, et il s'installa dans le couvent où il eût toute la place voulue.

Il y resta deux ans, y commettant toutes les excentricités que l'on sait, dont la plus inoffensive était la suivante : gardé la nuit autour de sa résidence par douze sentinelles françaises, Thanh Thai ne connaissait pas de meilleure distraction que de guetter de la fenêtre les soldats qui faisaient les cent pas dans la cour, et, au moment propice, de leur envoyer sur la tête un des gros cailloux ronds dont il s'approvisionnait sournoisement dans la journée en prenant son bain de mer.

En même temps, il ambitionnait encore de jouer un rôle politique et ses partisans commençaient à s'agiter. Ce que voyant, le Gouvernement français, ne pouvant plus conserver sur le territoire indochinois cet encombrant monarque, décida de l'envoyer dans l'île de la Réunion. Il y est du reste devenu, avec son fils, un des plus riches propriétaires sucriers du pays.

(*Extrême-Asie*, janvier 1933, p. 23-32)

———————

# L'INTÉRIEUR



Salon Art déco.



Minuterie.



Verrou de fenêtre.



Salon Art déco avec mobilier annamite.



Salon Thanh-Thaï.



Salon avec mobilier annamite.

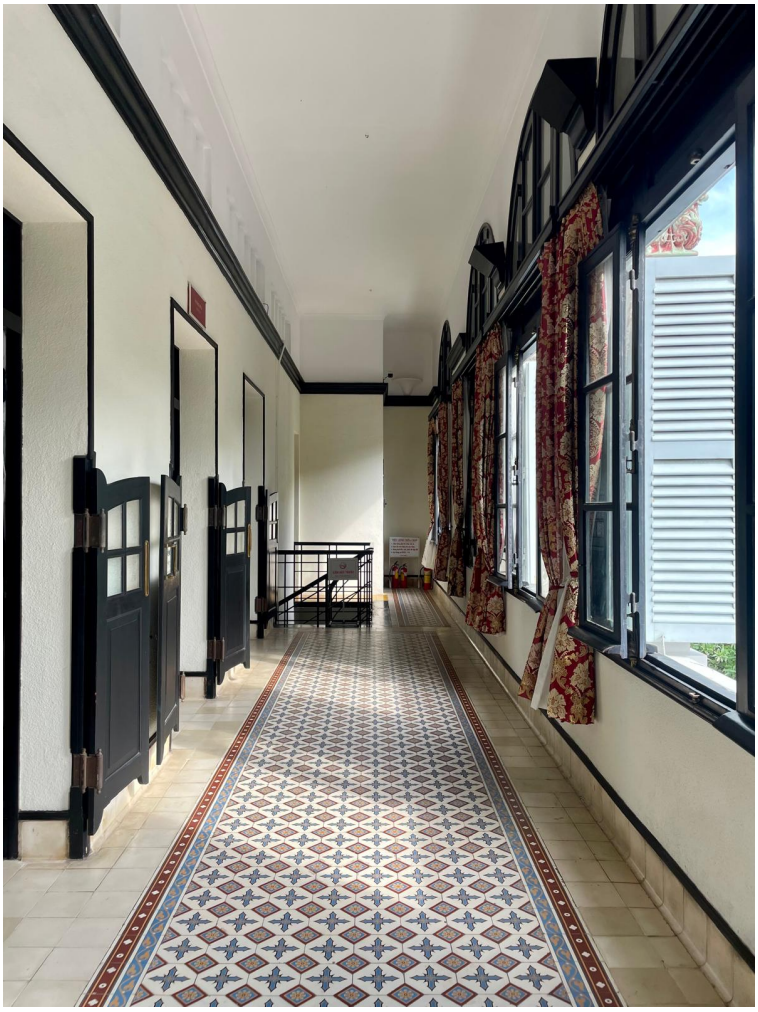


Élégantes mosaïques.

# D'ÉLÉGANTS CARRELAGES

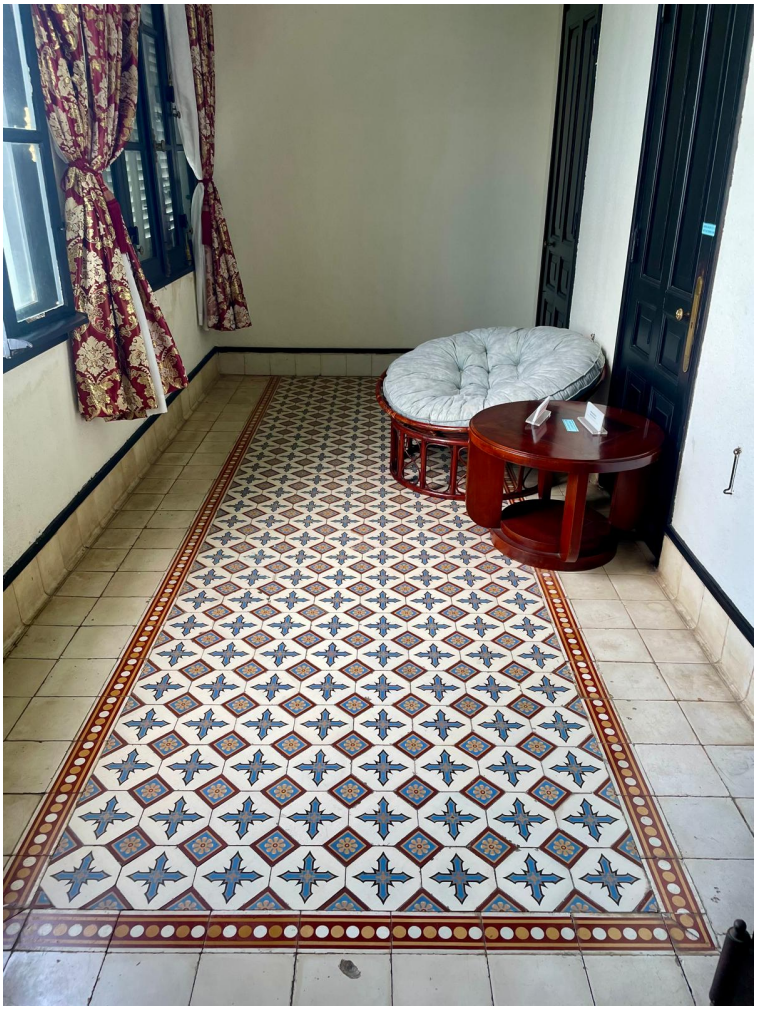



Dubourg, Paris — Gond





Couloir.





Salle d'attente. Pouf, table basse.




Serrure Fichet.



Lampe Tiffany.





Chambre 1.



Chambre 2 Art déco.



Chambre 3.



Salle de bains.




Robinetterie rustique.



Escalier de service.



Cuisines.



Cuisines. — Fournil.



Parc. Pylône du télégraphe.



Kiosque.

La santé de M. Long
(*L'Écho annamite*, 30 mars 1922)

M. le gouverneur général, qui était allé ces jours-ci se reposer au Cap Saint-Jacques, a dû rentrer hier plus tôt qu'il ne l'avait pensé, ayant été repris par la fièvre.

L'état de M. Long s'est heureusement amélioré.

Nous faisons des vœux pour son complet et prompt rétablissement.

———————————

La Mission japonaise à Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1925)

À 14 heures, départ pour le Cap et réception à la villa du gouverneur.

———————————

Un bagnard tue le milicien qui le surveille
(*La Tribune indochinoise*, 21 septembre 1928)

Le 18 septembre, au Cap Saint-Jacques, un prisonnier, ancien détenu de Poulo-Condore, qui travaillait à la Villa Blanche appartenant au gouvernement local, a assommé d'un coup de pioche le milicien qui le surveillait.

Après le meurtre, il a pu prendre la fuite. On a retrouvé son cadavre dans le grand massif où il s'était pendu pour éviter de retomber aux mains de la police qui le cernait.

———————————

Le passage de S.M. le Roi du Siam en Cochinchine
(*L'Écho annamite*, 6 mars 1930)

17 avril. — Départ de Leurs Majestés à 9 heures, en automobile, pour Cap-Saint-Jacques. Déjeuner à la Villa du Gouverneur Général.

———————————

AU CAP

———

La villa du Gougal [3] a été détruite par un violent incendie
(*Le Populaire d'Indochine*, 11 mars 1935)

La paisible ville du Cap a été, vendredi soir, le théâtre d'un violent incendie qui détruisit en quelques beures la villa du Gouverneur Général, appelée villa « Paul Doumer ».

La cause de ce catastrophe est due à l'ouvrier qui exécutait des soudures aux gouttières. Devant quitter son travail pour aller prendre son déjeuner, il laissa sur le toit ses outils et son fourneau mal éteint.

Avec le vent, le feu se ralluma et se communiqua aux charpentes et aux poutres.

---

[3] Gougal : gouverneur général en langage télégraphique.

En un clin d'œil, la villa du gouverneur général devint une véritable braise. Le feu était d'une grande violence, activé qu'il était par le vent.

Les autorités alertées firent de grands efforts pour l'éteindre.

Mais, le manque d'eau et l'absence de pompe perfectionnée rendirent vains les efforts.

Vers 16 heures, il ne restait plus de la magnifique villa, construite sous le proconsulat du regretté Paul Doumer et qui a coûté plus de 100.000 $ à l'Indochine, qu'un amas de ferrailles et de maçonnerie.

———————————

Nouvelles brèves
(*La Dépêche d'Indochine*, 22 août 1935)

La villa du Gouverneur au Cap Saint-Jacques, qui a été incendiée voici quelques mois, va être reconstruite.

Les travaux doivent commencer en septembre.

———————————

Petites nouvelles
(*Le Populaire d'Indochine*, 31 octobre 1935)

C'est M. Soyez [4] qui est chargé de reconstruire la villa du Gouverneur général au Cap.

———————————

[4] Lucien Michel Soyez : né au Mans, le 17 janvier 1894.



La villa Blanche (Photo Daron)(1939)(coll. Gérard O'Connell).

———————

AU CAP SAINT-JACQUES
— o0o—
3 agents tombent dans un guet-apens
(*Le Populaire d'Indochine*, 17 décembre 1948)

On sait qu'il existe au Cap Saint Jacques une maison de repos pour fonctionnaires dénommée Villa Blanche. Or un ami de retour de la coquette station balnéaire de Cochinchine nous fait savoir qu'elle vient d'être endeuillée par un guet apens plutôt lâche. La semaine dernière deux agents et un gardien de la maison de repos étaient de faction. À un moment donné, au cours de la nuit, ils s'assemblèrent pour échanger des consignes. Juste a cet instant une rafale de mitraillette partit d'un fourré.

Quand les secours arrivèrent, les deux agents étaient morts et le gardien sévèrement blessé.

———————————

Médailles d'honneur
(*Le Populaire d'Indochine*, 12 janvier 1949)

Les médailles d'honneur en argent de 2e classe TITRE POSTHUME sont décernées à feus :

LE VAN DONG, agent de la police municipale du Cap Saint Jacques;

NGUYEN VAN HIEU, gardien à la villa « Blanche » du Haut Commissariat au Cap Saint Jacques.

———————————



Vers 1967 (photo Terry Maher)



Un porte-conteneurs du transporteur italo-suisse Mediterranean Shipping Cy (M.S.C.) doublant le cap Saint-Jacques à portée de la villa Blanche

REPORTAGE PHOTO DE SUNNY LE GALLOUDEC
(7-10 août 2025)
© Association pour l'étude du Centre-Vietnam.